



TC Chavannes-des-Bois Cours collectifs 26

Roquain Bassong en partenariat avec Joto Tennis

**Cours collectifs de
Tennis
16-17 semaines
D'avril à octobre 26**

Entraîneurs :
**Roquain Bassong
Thierry Kebabjian**

Dates :
Du 20.04. au 26.06.2026
et
Du 17.08. au 2.10.2026

Pas de cours jeudi et vendredi 15 mai (Ascension) et lundi 25 mai (Pentecôte)

**👉 Journée portes ouvertes cours collectifs samedi 21 mars 2026
de 9h à 14h au TC Chavannes-des-Bois
Petit-déjeuner offert à tous les participants !**

Tennis Juniors

16-17 semaines (1h, max.4 pers.,1 entraîneur)

Prix : 510/480 Frs.

- Lundi de 16h à 19h**
- Jeudi de 16h à 18h**
- Samedi de 9h à 11h et de 14h à 17h**
- Dimanche de 9h à 10h30h et de 14h à 17h**

Tennis Adultes

16-17 semaines (1h, max.4 pers.,1 entraîneur)

Prix : 595/560 Frs

- Mercredi de 9h à 11h et de 19h à 20h**
- Jeudi de 9h à 12h**
- Vendredi de 9h à 11h**
- Samedi de 9h à 11h et de 14h à 17h**
- Dimanche de 9h à 10h30h et de 14h à 17h**



Inscription à retourner à thierry@tkebadjian.com
Natel Thierry Kebabjian: 079 924 51 28

Nom : Prénom :Date de naissance :

E-mail : Natel : Ecole :

No AVS obligatoire jusqu'à 20 ans :

Rattrapage en cas de pluie.

Dates : Lundi 25 mai ou samedi 4 juillet 26, (septembre à définir) à Joto Tennis en cas de pluie.

Politique de remboursement des cours collectifs junior et adulte :

En cas d'absences ponctuelles (empêchement privé ou professionnel, blessure), les cours manqués ne peuvent pas être rattrapés Dans cette hypothèse, les cours manqués ne sont pas remboursables sous forme d'avoir financier.

En cas d'absences prolongées pour cause de blessure ou maladie (c'est-à-dire au-delà de **4 semaines de cours manqués**) et sous présentation d'un certificat médical, le joueur concerné peut choisir entre les options suivantes : soit (1) les cours manqués peuvent être rattrapés sur d'autres cours de l'école de tennis en fonction des disponibilités de Joto et du joueur, soit (2) les cours manqués sont remboursés sous forme d'avoir financier (remboursement direct des cours effectivement manqués ou déduction sur le prix des prochaines inscriptions).

DATE

SIGNATURE.....